



Message introductif sur les budgets 2014 de la Municipalité et de la Bourgeoisie de Savièse soumis à l'approbation de l'assemblée primaire du 2 décembre 2013

En conformité avec les dispositions légales applicables en la matière, le conseil communal a le plaisir de présenter le message introductif sur les budgets 2014 de la Municipalité et de la Bourgeoisie de Savièse, approuvés en séance du conseil communal du 30 octobre 2013 et soumis à l'approbation des assemblées primaires et bourgeoisiales du 2 décembre 2013.

A. MUNICIPALITE

1. Résultat du budget et application des écarts globaux

	Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Charges	28'450'230.00	27'381'999.00	27'549'668.29
./. Amortissements	-5'007'000.00	-4'937'999.00	-5'041'183.85
Charges nettes	23'443'230.00	22'444'000.00	22'508'484.44
Ecart an -1	999'230.00	-64'484.44	
Revenus	28'452'915.00	27'890'154.00	29'472'276.87
Ecart an -1	562'761.00	-1'582'122.87	
Marge d'autofinancement	5'009'685.00	5'446'154.00	6'963'792.43

Par rapport au budget 2013, les dépenses de fonctionnement budgétisées pour 2014 sont en augmentation de CHF 999'230.--, soit env. + 4,50% et les revenus sont eux en augmentation de CHF 562'761.--, soit env. + 2%.

Commentaires et explications sur l'évolution des charges et recettes

CHARGES

Charges de personnel

Ecole : personnel enseignant

Charges 2012	CHF	2'557'686.80
Budget 2013	CHF	2'710'500.00
Budget 2014	CHF	2'779'000.00

La part communale totale par élève, au coût moyen annuel du traitement du personnel de la scolarité obligatoire et au coût moyen des charges d'exploitation des institutions spécialisées budgétées selon les données de l'Etat du Valais se monte à CHF 3'400.-- (base ~800 élèves).

Autres salaires communaux (y.c. charges sociales)

Charges 2012	CHF	6'046'574.35
Budget 2013	CHF	6'437'100.00
Budget 2014	CHF	6'877'680.00

Il a été tenu compte d'une augmentation linéaire de 1% sur la masse salariale pour les adaptations liées au renchérissement et autres modifications de classe salariale.

Les autres éléments relevant sont commentés ci-après : (sont considérés les salaires nets)

APEA

Charges 2012	CHF	29'201.00
Budget 2013	CHF	105'000.00
Budget 2014	CHF	145'000.00

En qualité de commune Siège, notre administration communale tient les comptes de l'Autorité de Protection de l'Enfant et de l'Adulte du coteau. Les charges salariales ci-dessus concernent donc le coût de fonctionnement de cet organisme et non le fonctionnement de l'administration communale.

Personnel administratif (y.c. direction et secrétariat des écoles)

Charges 2012	CHF	1'604'919.35
Budget 2013	CHF	1'634'400.00
Budget 2014	CHF	1'832'500.00

En regard des chiffres 2013 il y a lieu de tenir compte de l'engagement de 3 personnes, au service technique (40%) et au service financier (130%), de la modification du temps de travail d'un auxiliaire de police et du secrétariat du Baladin (40%) pour un montant d'env. CHF 145'000.--.

De plus, de la nomination de 2 directeurs adjoint depuis la rentrée scolaire 2013-2014 engendre des coûts salariaux d'env. CHF 41'000.--.

Personnel d'exploitation et conciergerie

Charges 2012	CHF	2'017'821.75
Budget 2013	CHF	2'079'500.00
Budget 2014	CHF	2'087'500.00

En comparaison des chiffres 2012, le budget 2014 tient compte de l'augmentation des effectifs des concierges pour le nouveau centre scolaire de Moréchon 2 dès la rentrée 2014/2015 (4 mois) et de la prise en charge par l'Assurance Invalidité du salaire de l'ancien concierge responsable.

Il est également prévu la mensualisation des salaires des ouvriers des Travaux Publics dès le 1^{er} janvier 2014.

Personnel de la crèche-nursery Snoopy

Charges 2012	CHF	762'242.90
Budget 2013	CHF	843'500.00
Budget 2014	CHF	972'500.00

Le budget a été adapté en fonction de l'augmentation de la fréquentation de la crèche à la rentrée 2013-2014 qui atteint dorénavant un taux d'occupation moyen d'env. 77 %. Avec une structure occupée à 100% le besoin en personnel s'établira à 16,4 UT (unité plein temps) selon les normes en vigueur. Actuellement nous employons 12,9 UT soit env. le 78% de l'effectif total, en adéquation avec le taux de fréquentation mentionné ci-devant.

Pour rappel les charges salariales sont subventionnées à hauteur de 30% par le canton.

Biens, services et marchandises

Charges 2012	CHF	7'247'290.84
Budget 2013	CHF	6'795'800.00
Budget 2014	CHF	7'081'200.00

En rapport avec les charges effectives 2012 ce poste est en diminution d'env. CHF 166'000.-- en raison des mesures de rationalisation déjà présent par l'administration communale.

L'augmentation 2014 en regard du budget 2013 provient notamment des éléments suivants :

- Chauffage : augmentation prévisible du coût du carburant CHF 41'000.--,
Electricité : diminution de la consommation et des tarifs env. CHF 16'000.--
- Manifestations spéciales, produits déneigement, matériaux d'entretien (CHF 10'000.--)
- Entretien des immeubles, des cours d'eau, des réseaux d'eau et d'égouts (CHF 95'000.--)
- Entretien des appareils et installations, rénovation œuvre d'art (CHF 17'500.--)
- Redevances d'utilisations des ordinateurs CHF 216'000.-- (modification de l'imputation comptable)
- Déplacements et débours (CHF 7'200.--)
- Frais transports des élèves, éliminations des déchets, frais d'encaissement, impôts payés à d'autres, actions et publicité, redevances d'utilisation des ordinateurs (CHF 388'000.--)

Dédommagements versés aux collectivités publiques et subventions redistribués

Charges 2012	CHF	7'399'433.10
Budget 2013	CHF	7'500'500.00
Budget 2014	CHF	7'660'750.00

L'augmentation des charges budgétées par rapport à l'année 2012 d'env. CHF 261'000.-- résulte des éléments suivants :

- Contributions aux frais de transports des apprentis et secondaire en diminution de CHF 111'000.-- en raison de la modification de l'imputation des coûts des rail-check
 - Participation au centre subrégional du Coteau (CHF 33'000.--)
 - Participation à l'entretien des routes cantonales en diminution de CHF 167'000.--
 - Diverses aides sociales en diminution d'env CHF 90'000.-- en raison de la nouvelle répartition des coûts entre le canton et la commune à raison de 70% et 30%
 - Participation aux frais de la STEP (CHF 108'000.--)
 - Contribution à l'église catholique romaine (CHF 28'000.--)
 - Contribution communale pour école enfantine et primaire et CO (CHF 236'000.--)
 - Participation aux soins de longues durées (CHF 224'000.--)
- L'imputation des charges selon la RPT II a été différée jusqu'en 2014 suite à un recours contre ce mode de répartition)

RECETTES

Impôts

Recettes 2012	CHF	19'986'745.25
Budget 2013	CHF	18'876'000.00
Budget 2014	CHF	18'942'000.00

En regard du budget 2013, l'évaluation des recettes fiscales, établie de manière prudente prend en considération les paramètres suivants :

- Personnes physiques : soit impôts sur les revenus, la fortune et l'impôt à la source en légère augmentation d'env. CHF 55'000.-- pour tenir compte, d'une part, de l'augmentation des contribuables et du revenu moyen de ceux-ci et, d'autre part, des allègements fiscaux relatifs à la 10^{ème} révision de la loi fiscale et de l'abolition de l'impôt sur le culte qui est entrée en vigueur durant l'exercice 2013.
- Personnes morales : soit impôts sur les bénéfiques et capital en diminution de CHF 12'000.-- vu l'incertitude conjoncturelle et les allègements fiscaux relatifs à la 10^{ème} révision de la loi fiscale.
- Impôts divers : soit sur les prestations en capital et les gains immobiliers, prévision égale à l'année précédente sur la base de la moyenne des montants encaissés ces dernières années.

Patentes et concessions

Recettes 2012	CHF	491'107.44
Budget 2013	CHF	438'800.00
Budget 2014	CHF	453'500.00

Il s'agit des redevances hydrauliques et électriques estimées sur la base des chiffres connus des dernières années.

Revenus de biens

Recettes 2012	CHF	602'093.94
Budget 2013	CHF	573'515.00
Budget 2014	CHF	547'215.00

Sont comptabilisés dans cette rubrique les diverses locations encaissées par la commune, les dividendes perçus ainsi que les intérêts bancaires et autres intérêts de retard sur impôts.

Contributions

Recettes 2012	CHF	5'154'078.96
Budget 2013	CHF	5'299'500.00
Budget 2014	CHF	5'853'400.00

L'augmentation des recettes en regard du budget 2013 résultent des éléments suivants :

- Recettes spectacles du Baladin CHF 140'000.--
- Augmentation des recettes de la crèche et nursery Snoopy (CHF 75'000.--)
- Taxes pour autorisations de construire CHF 50'000.--
- Taxes annuelles pour les égouts CHF 155'000.--
- Taxes annuelles pour les ordures ménagères (CHF 50'000.-- s/nouveau règlement)
- Taxes annuelles pour la déchetterie du Pécolet pour les entreprises (CHF 100'000.--)
- Diverses variations en plus ou en moins qui se compensent.

Parts à des recettes et contributions sans affectations

Recettes 2012	CHF	419'301.95
Budget 2013	CHF	331'789.00
Budget 2014	CHF	318'300.00

Le montant budgété se rapporte aux montants alloués à la commune de Savièse dans le cadre de la péréquation financière pour env. CHF 312'000.-- ainsi que les patentes relatives pour la vente d'alcool et pour la possession de jeux et automates pour le solde.

Restitutions de collectivités publiques

Recettes 2012	CHF	212'950.70
Budget 2013	CHF	154'800.00
Budget 2014	CHF	206'200.00

Il s'agit des dédommagements versés pour :

- Travaux de tris des déclarations d'impôts par le Service Financier, CHF 29'000.--
- Part des autres communes au coût de fonctionnement de l'APEA, CHF 90'200.--
- Le logement de la troupe dans les abris STPA, CHF 63'000.-- (PDG)
- Le traitement de l'Agent AVS et divers CHF 24'000.--

Subventions

Recettes 2012	CHF	1'119'767.00
Budget 2013	CHF	907'100.00
Budget 2014	CHF	932'900.00

Sont enregistrés sous cette rubrique les subventions suivantes :

- Subventions pour traitement de la direction des écoles 30%, CHF 49'000.--
- Part cantonale au financement des Rail Check 33%, CHF 70'000.--
- Dons et sponsoring pour le Baladin, CHF 175'000.--
- Subventions cantonales sur les salaires de la crèche-nursery Snoopy 30%, CHF 323'000.--

- Subventions fédérales à l'exploitation de l'UAPE, CHF 20'000.--
- Avances d'aides sociales faites par la Commune, CHF 250'000.--
- Subventions cantonales pour l'acquisition de matériel scolaire et diverses subventions selon législation en vigueur (matériel pompier, confusion sexuelle, entretien des cours d'eau, etc), ~CHF 45'000.--

Prélèvements sur financement spéciaux

Recettes 2012	CHF	606'846.63
Budget 2013	CHF	460'650.00
Budget 2014	CHF	86'000.00

Le fond du culte a été épuisé durant l'exercice 2013 et cette rubrique n'enregistre dès lors plus que le prélèvement sur le fond d'égouts afin d'autofinancer ce poste de dépenses.

INVESTISSEMENTS

Le montant total prévisible des investissements nets 2013 s'élèvent à CHF 7'273'000.-- et comprend, pour les postes principaux, les réalisations ci-après :

- Agrandissement du centre scolaire (crédit d'engagement)	CHF	3'100'000.00
- Rénovation du bâtiment communal	CHF	650'000.00
- Dépenses liées à la sécurité publique	CHF	65'000.00
- Déplacement de l'ancien terrain de football (synthétique)	CHF	1'000'000.00
- Aménagement de la déchetterie du Pécolet	CHF	740'000.00
- Routes communales et cantonales	CHF	650'000.00
- Eclairage public	CHF	50'000.00
- Renouvellement du parc véhicules des travaux publics	CHF	50'000.00
- Investissements liés à l'eau potable, égouts	CHF	310'000.00
- Etude pour urbanisation secteur ancien terrain de football	CHF	300'000.00
- Divers selon plan d'investissement détaillé	CHF	358'000.00

La politique communale en matière d'investissement, dans les années à venir, demeure tributaire des importants projets prévus, à savoir l'agrandissement du centre scolaire et la réalisation de la route de contournement. Le financement de ces 2 grands chantiers va nécessiter de reporter certains investissements, selon leurs degrés de priorité, sur les années futures conformément à notre plan quadriennal.

2. Evolution probable des engagements et celle de la fortune nette

Aperçu du compte administratif		Comptes 2012	Budget 2013	Budget 2014
Compte de fonctionnement				
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- fr.	22'508'484.44	22'444'000.00	23'443'230.00
Revenus financiers	+ fr.	29'472'276.87	27'890'154.00	28'452'915.00
Marge d'autofinancement (négative)	= fr.	-	-	-
Marge d'autofinancement	= fr.	6'963'792.43	5'446'154.00	5'009'685.00
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- fr.	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ fr.	6'963'792.43	5'446'154.00	5'009'685.00
Amortissements ordinaires	- fr.	4'323'198.85	4'937'999.00	5'007'000.00
Amortissements complémentaires	- fr.	717'985.00	-	-
Amortissement du découvert au bilan	- fr.	-	-	-
Excédent de charges	= fr.	-	-	-
Excédent de revenus	= fr.	1'922'608.58	508'155.00	2'685.00

Compte des investissements				
Dépenses	+ fr.	5'580'509.10	10'284'000.00	9'017'000.00
Recettes	- fr.	707'308.25	1'345'000.00	1'744'000.00
Investissements nets	= fr.	4'873'200.85	8'939'000.00	7'273'000.00
Investissements nets (négatifs)	= fr.	-	-	-

Financement				
Marge d'autofinancement (négative)	- fr.	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ fr.	6'963'792.43	5'446'154.00	5'009'685.00
Investissements nets	- fr.	4'873'200.85	8'939'000.00	7'273'000.00
Investissements nets (négatifs)	+ fr.	-	-	-
Insuffisance de financement	= fr.	-	3'492'846.00	2'263'315.00
Excédent de financement	= fr.	2'090'591.58	-	-

Les investissements nets prévus d'env. 7,3 mio sont supérieurs à la marge d'autofinancement d'env. 2,3 mio et la commune devra faire appel à des financements tiers pour réaliser ces investissements.

4. Endettement net par habitant (I4)	MCH	2012	2013	2014
Endettement net		8'248'789.38	12'198'285.38	14'544'600.38
Nombre d'habitant (population STATPOP année N-1)		6'712	6'878	7'100
Dette brute – Patrimoine financier réalisable	=	1'229	1'774	2'049
Nombre d'habitant (population STATPOP année N-1)				

Valeurs indicatives	
I4 < 3'000	5 - endettement faible
3'000 ? I4 < 5'000	4 - endettement mesuré
5'000 ? I4 < 7'000	3 - endettement important
7'000 ? I4 < 9'000	2 - endettement très important
I4 ? 9'000	1 - endettement excessif

3. Plan financier et projection

Selon les projections réalisées sur l'évolution des charges et des recettes de fonctionnement ainsi que des dépenses d'investissements prévisibles, il s'avère qu'à l'horizon 2017, l'administration communale devra prendre des mesures pour faire face aux engagements courants et permettre de maintenir la politique d'investissement prévue.

Plan financier							
Résultat	Comptes	Budget		Plan financier	Plan financier	Plan financier	Plan financier
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Prévisions compte de fonctionnement							
Total des charges financières	22'508'484	22'444'000	23'443'230	23'855'900	24'423'900	25'091'900	25'883'900
Total des revenus financiers	29'472'277	27'890'154	28'452'915	29'001'000	29'453'000	29'749'000	30'142'000
Marge d'autofinancement	6'963'792	5'446'154	5'009'685	5'145'100	5'029'100	4'657'100	4'258'100
Amortissements ordinaires	4'323'199	4'937'999	5'007'000	5'100'000	5'000'000	5'000'000	5'000'000
Amortissements complémentaires	717'985	-	-	-	-	-	-
Amortissement du découvert au bilan	-	-	-	-	-	-	-
Excédent revenus (+) charges (-)	1'922'609	508'155	2'685	45'100	29'100	-342'900	-741'900
Prévision du compte des investissements							
Total des dépenses	5'580'509	10'284'000	9'017'000	9'340'000	6'530'000	6'850'000	5'700'000
Total des recettes	707'308	1'345'000	1'744'000	1'300'000	800'000	800'000	200'000
Investissements nets	4'873'201	8'939'000	7'273'000	8'040'000	5'730'000	6'050'000	5'500'000
Financement des investissements							
Report des investissements nets	4'873'201	8'939'000	7'273'000	8'040'000	5'730'000	6'050'000	5'500'000
Marge d'autofinancement	6'963'792	5'446'154	5'009'685	5'145'100	5'029'100	4'657'100	4'258'100
Excédent (+) découvert (-) de financement	2'090'592	-3'492'846	-2'263'315	-2'894'900	-700'900	-1'392'900	-1'241'900
Modification de la fortune/découvert							
Excédent revenus (+) charges (-)	1'922'609	508'155	2'685	45'100	29'100	-342'900	-741'900
Fortune nette	22'609'334	23'117'489	23'120'174	23'165'274	23'194'374	22'851'474	22'109'574
Découvert au bilan	-	-	-	-	-	-	-

B. BOURGEOISIE

Aperçu du compte administratif

	LIBELLE	COMPTE 2012	BUDGET 2013	BUDGET 2014
	CHARGES			
30	Charges de personnels	10'853.65	17'500.00	11'720.00
31	Biens, Services et marchandises	45'521.60	25'600.00	93'000.00
32	Intérêts passifs			
33	Amortissements	149'141.45	139'000.00	105'000.00
35	Dédommagement versées à collect. Publiques	2'000.00	2'000.00	2'000.00
38	Attributions aux financements spéciaux	393.05		400.00
		207'909.75	184'100.00	212'120.00
	RECETTES			
40	Impôts			
41	Patentes et concessions	10'170.00		
42	Revenus de biens	109'938.05	104'400.00	98'400.00
43	Contributions	806.20	1'600.00	1'500.00
46	Subventions			
		120'914.25	106'000.00	99'900.00
	Différences Revenus - charges	-86'995.50	-78'100.00	-112'220.00
	Prévision compte de fonctionnement			
	Total des charges financières	58'768.30	45'100.00	107'120.00
	Total des revenus financiers	120'914.25	106'000.00	99'900.00
	Marge d'autofinancement	62'145.95	60'900.00	-7'220.00
	Amortissements ordinaires	149'141.45	139'000.00	105'000.00
	Excédent revenus (-) charges (+)	86'995.50	78'100.00	112'220.00
	Prévision compte des investissements			
	Total des dépenses	550'141.45	50'000.00	100'000.00
	Total des recettes			
	Investissements nets	550'141.45	50'000.00	100'000.00
	Financement des investissements			
	Report des investissements nets	550'141.45	50'000.00	100'000.00
	Marge d'autofinancement	62'145.95	60'900.00	-7'220.00
	Excédent (-) découvert (+) de financement	487'995.50	-10'900.00	107'220.00

Le budget 2013 de la Bourgeoisie de Savièse présente des revenus de CHF 99'900.-- et des charges de CHF 212'120.--.

L'augmentation des charges de fonctionnement résultent notamment des travaux nécessaires pour l'entretien des forêts.

Les investissements de CHF 100'000.-- sont destinés à financer les travaux d'amélioration des alpages, des modifications à apporter au chalet des Ertets, ainsi que les aménagements extérieurs du clos de la Bourgeoisie.

La marge d'autofinancement négative nécessitera de faire appel à des fonds externes de l'ordre d'env. CHF 107'000.-- pour permettre la réalisation des travaux prévus.

Le Conseil Communal de Savièse